



Règlement concours Planchettes Chrono STRAVA Nordic Névache

Article 1. Organisation

Le domaine Nordique de Névache, en gestion directe par la Mairie de Névache, située 29 impasse de la laiterie, 05100 Névache, organise sur toute la période d'ouverture des pistes du domaine nordique durant l'hiver 2022/2023 un concours gratuit et sans obligation d'achat.

Article 2. Participants

La participation au jeu est ouverte à toute personne physique majeure en détention d'un compte sur l'application mobile STRAVA. La participation au concours est strictement nominative. Il est donc interdit à tout participant de participer sous plusieurs pseudos avec plusieurs comptes ou pour le compte d'autres personnes. La violation de cette interdiction sera sanctionnée par la disqualification de plein droit et sans préavis du participant pour l'ensemble de ses participations et pour toute la durée du concours. Les personnes ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du jeu, l'ensemble des employés du domaine nordique, ne sont pas autorisées à participer au présent concours.

Article 3. Modalités du jeu

Afin de participer au concours, le participant doit :

- Bénéficier d'un compte personnel sur l'application STRAVA
- Rejoindre le Club Nordic Névache sur l'application STRAVA
- Skier en restant connecté sur le segment de piste « Sources + Planchettes » défini comme suit :
 - Départ au pont de Fortville
 - Piste bleue « La Source »
 - Piste rouge « Les Planchettes »
 - Arrivée au pont de Fortville

Article 4. Désignation des gagnants

Le meilleur temps homme et le meilleur temps femme indiqué sur STRAVA sera mis à jour à minima toutes les semaines de l'hiver et affiché sur les panneaux correspondants sur le domaine, sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, ainsi que par mail auprès de tous les clients du domaine nordique ; comme étant le record à battre.

Le concours sera clôturé le lendemain de la fermeture des pistes du domaine nordique, au terme de l'hiver 2022/2023, date variable selon l'enneigement. Les deux gagnants seront sélectionnés dans le club selon le meilleur temps homme et le meilleur temps femme sans distinction d'âge. Ils seront avertis par message sur STRAVA et leurs noms sera indiqué sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, ainsi que par mail auprès de tous les clients du domaine nordique.

Article 5. Lots

Le gagnant remportera une paire de ski de fond offerte par le magasin partenaire Névasport.

La gagnante remportera une séance de Biathlon pour 4 personnes offert par l'ESF de Névache (valable l'hiver 2023/2024), un goûter pour 4 personnes offert par le café & Apéro Le Brec (valable en 2023 ou 2024, au choix), un bonnet offert par le magasin Intersport Briançon et un sac à dos offert par Millet.

Article 6. Application du règlement

La participation à ce concours vaut de la part du participant l'acceptation pleine et entière du présent règlement, y compris ses avenants éventuels et ses additifs ainsi que les modalités de déroulement du concours.